



## Communiqué de presse

Paris, le 11 juin 2015

### Présentation de la 1<sup>ère</sup> étude « Les PME sont-elles bien armées pour résister aux chocs? » Perception, réalité des risques et capacité d'adaptation des PME

Generali, le Groupe AFNOR et CSA ont présenté ce jour les résultats de la première étude sur « Les PME sont-elles bien armées pour résister aux chocs? », menée auprès de 300 dirigeants de PME, tous secteurs d'activité confondus.

- Sur **300** dirigeants interrogés, la moitié a connu des difficultés par le passé ; un tiers d'entre eux a vu son entreprise mise en péril
- **2/3** des entreprises se considèrent actives et pérennes, alors qu'**1/3** se fragilise

#### Des réactions diverses face aux risques

**64 % des PME ont mis en place des mesures mais sont toutefois confrontées à des difficultés :** 32 % d'entre elles ont vécu dans le passé des difficultés qui les ont poussées à mettre en place des mesures d'anticipation et de vigilance leur permettant de faire redémarrer leur activité. Ces PME restent ensuite prudentes quant à la gestion de leurs risques. Les 32 % restantes, en difficultés manifestes, ne sont pas totalement conscientes de la menace que peuvent représenter certains risques pour leur activité. Aussi mettent-elles en place des mesures d'anticipation et de vigilance mais qui ne constituent pas les bonnes réponses à leurs faiblesses et ne leur assurent pas une très bonne maîtrise des risques.

**23 % des PME ont mis en place de manière anticipée, des mesures contre les risques et n'ont pas connu de défaillance.** Ces entreprises ont su prévenir les difficultés en mettant en place des mesures d'anticipation et de vigilance à tous les niveaux.

**13 % des entreprises n'ont pas pris de mesures contre les risques :** il s'agit là de PME moins expérimentées, plus concentrées sur leur activité et peu conscientes des difficultés pouvant les menacer. Elles ont tendance à gérer les difficultés quand elles se présentent, et souffrent donc d'une baisse d'activité.

#### Les dirigeants d'entreprise globalement conscients des risques pesant sur leur activité

Les principales causes de défaillances perçues par les dirigeants d'entreprise sont liées à **66 % à des causes opérationnelles**, à **63 % au contexte économique**, et à **59 % à des causes financières**. Globalement, les causes de difficultés perçues par les dirigeants d'entreprises sont en ligne avec ce qu'ils vivent. Les causes liées aux ressources humaines et à l'organisation sont cependant sous

estimées (**50 %** des dirigeants d'entreprises les perçoivent, **60 %** les ont vécues) tandis que les causes opérationnelles sont surestimées.

## **Les PME ont compris que, face au risque, des mesures de vigilance étaient nécessaires**

Ces mesures concernent **l'organisation et la politique de ressources humaines (77 %), la stratégie (72 %), la communication (55 %) et l'opérationnel (54 %)**. Pour 15 % des dirigeants, la mise en place de telles mesures n'est pas une priorité.

Concrètement, les entreprises ayant pris des mesures se sont concentrées à **87 % sur la polyvalence des compétences de leurs salariés**, la mise en place d'une politique de santé et sécurité au travail (80 %), le développement d'une culture et d'une identité d'entreprise (78 %) et d'une orientation client (76 %). On constate donc que les mesures relatives aux ressources humaines sont les plus appliquées par les entreprises probablement du fait du « bon sens » ou d'obligations légales.

Pour faire face aux difficultés, les dirigeants de PME se tournent prioritairement vers leur expert-comptable ou leur centre de gestion agréé (privilegiés à **78 %**), les organismes de formation (**55 %**), les sociétés de conseils (**49 %**). Les banquiers, les assureurs et les organismes de certification arrivent derrière (respectivement **47 %, 43 % et 37 %**).

## **Les dirigeants de PME mettent en œuvre des solutions pour mieux résister aux chocs**

**Les PME voient dans la formation des collaborateurs, le premier levier pour les aider à se prémunir contre les risques** (citée par **88 %** des dirigeants d'entreprise). Suivent la mise en place d'une culture sécurité (**79 %**) et de méthodes et outils permettant d'analyser la vulnérabilité de l'entreprise (**76 %**). L'évolution des systèmes de management et la souscription d'un plan d'assurance sont cités par 50 % et 46 % des dirigeants d'entreprise.

Les dirigeants d'entreprises sont globalement très conscients des risques qui pèsent sur leur activité. Pour la plupart, ils ont déjà fait face à des difficultés dans le passé.

De manière générale, les PME gèrent leurs risques de manière instinctive : la plupart des dirigeants d'entreprises ont mis en place des mesures d'anticipation et de vigilance mais leur stratégie est fondée avant tout sur l'expérience du dirigeant. On peut donc distinguer les entreprises robustes et projetées vers l'avenir (**23 %**) ayant une véritable stratégie de préservation de l'entreprise mais sans identification préalable des risques, des entreprises expérimentées en matière de risques et en croissance (**32 %**), qui ont une stratégie méthodique de court et long terme, déduites d'une identification préalable des risques. Enfin, les entreprises fragilisées (**32 %**) ont une stratégie de réaction à court terme, lorsque les difficultés surviennent.

### **Méthodologie de l'enquête :**

*A la demande de Generali et du Groupe AFNOR, CSA a conduit cette 1<sup>ère</sup> enquête « Les PME sont-elles armées pour résister aux chocs ? Perception, réalité des risques et capacité d'adaptation des PME ».*

*Les interviews ont été réalisées par téléphone auprès de 300 dirigeants de PME, tout secteur d'activité confondu, de 20 à 249 salariés, dont le CA est inférieur à 50 millions d'euros, représentant un échantillon significatif du tissu économique français. Cette étude quantitative, réalisée entre janvier et février 2015, a été complétée d'une série d'entretiens en face à face.*

## **Generali et le Groupe AFNOR partenaires pour promouvoir la responsabilité sociétale et la gestion des risques auprès des entreprises**

En 2015, Generali et le Groupe AFNOR ont renouvelé leur convention de coopération signée en 2012, afin de valoriser les normes de système de management et la certification, outils efficaces de prévention des risques. Ce partenariat permet également d'aider les entreprises accompagnées par Generali à intégrer les normes ISO 26000 (responsabilité sociétale) ISO 31000 (management des risques) et ISO 22301 (continuité d'activité) dans leur stratégie et leur gouvernance.

Cette 1<sup>ère</sup> étude s'inscrit dans la volonté des partenaires de toujours mieux comprendre les risques auxquels sont confrontés les entreprises pour mieux les accompagner.

### **Contacts presse :**

#### **Generali**

Marie Paumier

[marie.paumier@generali.com](mailto:marie.paumier@generali.com)

01.58.38.62.90

#### **Groupe AFNOR**

Danièle Klein

[kleinrp@orange.fr](mailto:kleinrp@orange.fr)

01.48.57.72.95